

RENTRÉE 2019 : LA MAE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SCOLAIRES

Lundi 2 septembre, plus de 12,5 millions d'élèves prendront le chemin de l'école.

Lors de la conférence de presse de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé des mesures pour lutter contre les violences scolaires et assurer ainsi la protection des enseignants. Afin de garantir un environnement apaisé également pour les élèves, la MAE, numéro 1 de l'assurance scolaire, lutte contre les violences à l'école avec des garanties spécifiques et des actions en classes.

Un dispositif global pour que l'école reste un lieu serein propice à l'apprentissage.

PROTÉGER LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE

Consciente que les phénomènes de violence peuvent perturber l'équilibre familial, les rapports humains et les relations au sein de l'école, la MAE inclut dans ses formules d'assurance scolaire et extrascolaire des garanties spécifiques :

- **Soutien psychologue en cas d'agression et de racket**¹ (consultations dispensées par un médecin psychiatre, psychologue ou un psychanalyste)
- **Soutien psychologique en cas de harcèlement et de cyberharcèlement**¹ (consultations dispensées par un médecin psychiatre, psychologue ou un psychanalyste)
- **Service d'informations juridiques sur l'e-réputation en cas d'atteinte à l'image sur internet** (y compris à la suite de cyberharcèlement sur les réseaux sociaux, les forums, les blogs, etc.)

SENSIBILISER POUR MIEUX PREVENIR LES RISQUES



L'équipe prévention MAE intervient gratuitement dans les établissements scolaires auprès de tous les élèves, de la maternelle au lycée, pour sensibiliser aux violences entre pairs (harcèlement et cyberharcèlement).

Le Jeu de l'Oie « Non Au Harcèlement » est un outil pédagogique destiné aux élèves de 9 à 15 ans pour faire réagir face aux violences physiques, verbales ou psychologiques qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins.

ACCOMPAGNER LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

La MAE organise des conférences-débats destinées aux parents d'élèves pour échanger sur la thématique des violences. L'objectif est d'apprendre à reconnaître les situations à risque, à agir et à prévenir.

La MAE forme les équipes pédagogiques à cette problématique et à l'utilisation des outils de prévention MAE. L'objectif est d'apprendre à détecter les situations à risque et de favoriser les projets entre les équipes enseignantes et les personnels de santé autour d'actions de prévention.

¹ Remboursement jusqu'à 5 consultations dispensées par un médecin psychiatre, psychologue ou un psychanalyste jusqu'à 40€ chacune

À propos de la MAE

Numéro 1 de l'Assurance Scolaire depuis 1932, la MAE est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille. Assureur mutualiste issu de l'Économie Sociale et solidaire, la MAE défend les intérêts des enfants, des parents et des équipes éducatives sans logique de profit.

Toutes les informations sur www.mae.fr

@maesolidarite

@MAEassurance

@LaMAE

Contacts presse

Delphine ABECASSIS **Agathe LASNE**
02 32 83 66 23 02 32 83 66 28
d.abecassis@mae.fr a.lasne@mae.fr